



Retrouvez nos informations sur notre site :  
<http://cd78.reference-syndicale.fr/>

## **AGENDA SOCIAL 2023 : Attractivité et fidélisation au menu**

Au-delà des thématiques habituelles abordées dans le cadre du dialogue social avec l'administration, il est prévu à l'agenda social 2023 de développer plus spécifiquement les questions relevant de « l'attractivité et de la fidélisation » du personnel. A travers ces termes génériques, nous souhaitons pouvoir négocier de multiples sujets tels que les revalorisations salariales, le plan de promotion, le déroulement de carrière, l'accès à la titularisation et la CDisation, les prestations sociales (ex : participation employeur mutuelle et prévoyance), l'organisation du travail, les conditions de travail, le télétravail, la reconnaissance du personnel, les moyens...

→ La CGT défendra de nombreuses propositions d'avancées sociales (cf. guide CGT de sept. 2022)

## **TÉLÉTRAVAIL : Fin du mode dérogatoire sans concertation**

La DRH a décidé unilatéralement la fin du télétravail dérogatoire à compter du 1er mars 2023. Précision, les managers peuvent accorder « un délai de prévenance à leur appréciation » pour cette mise en œuvre.

→ La CGT interpelle en urgence la DRH, dénonce cette décision unilatérale, demande sa suspension et que cela soit préalablement soumis en instance.

## **RETRAITES : Mars attaque...**

Le mois de mars est déterminant pour l'avenir de notre système de retraite.

La procédure parlementaire s'achève au plus tard le 26 mars 2023, l'ensemble

des organisations syndicales appelle à hausser le niveau de mobilisation et à « mettre la France à l'arrêt ».

Au-delà de s'associer à l'ensemble des initiatives et mobilisations prévues dans notre département ou notre région, agissons également localement pour la défense de nos droits et de notre avenir.

→ La CGT interpelle les élus conseillers départementaux sur les impacts spécifiques pour notre collectivité et les professionnels du CD 78 et ses établissements publics (cf. courrier ci-joint).

→ La CGT a demandé l'organisation d'un Forum retraite d'information sur les droits des agents, l'administration a répondu l'étudier avec une programmation possible en ... 2024.

→ La CGT organise des réunions d'échanges et d'information sur le projet de « réforme » des retraites : contactez-nous, nous l'organiserons dans votre service ou établissement.

Plus d'infos [sur notre site](#)  
sur les mobilisations à venir  
le 7 MARS et après...

## **RÉORGANISATIONS : Vigilance et détermination...**

De nombreux chantiers de réorganisations sont en cours, en particulier pour les missions de solidarité.

Une mobilisation le 2 février a été fortement suivie dans les services concernés (Moyenne 30 % de grévistes) pour demander notamment l'arrêt des projets de transferts/externalisations, des mesures de reconnaissance des professionnels et les moyens nécessaires pour mener les missions.

→ La CGT a demandé la mise en œuvre de groupe de travail avec les organisations syndicales et une véritable concertation... l'administration n'a pas retenu cette proposition.

→ Le prochain Comité Social Territorial est prévu le 13 avril, nous serons très vigilants à ce qu'aucune réorganisation ne soit amorcée avant, quelle que soit la direction...

## **ÉVALUATION PROFESSIONNELLE : Voies de recours...**

Si vous vous questionnez sur votre évaluation professionnelle et que vous envisagez de la contester, pensez à mettre en copie le ou les syndicats qui siègent dans l'instance qui vous concerne (CAP A, B, C ou CCP).

Pour précision, la CGT est la seule organisation à avoir des représentants dans toutes ces instances.

→ Si vous souhaitiez faire un recours sur votre évaluation, contactez-nous sur [cgt@yvelines.fr](mailto:cgt@yvelines.fr).